

Gagnez : Le voyage une croisière en Norvège pour 2 sur la Ligne du Cap Nord

CONDITIONS DU CONCOURS

1. Le concours est réservé aux nouveaux abonnés résidant en France métropolitaine, Suède, Australie, Canada, États-Unis, Suisse, Irlande, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Allemagne, Nouvelle-Zélande, Norvège, Autriche et se déroulera du mercredi 15 octobre 2025 au dimanche 9 novembre 2025.
2. Le prix est une croisière "Ligne du Cap Nord". La réservation doit être effectuée avant le 30 novembre 2026 pour un départ entre le 01.11.2025 et le 31.12.2026, en fonction des disponibilités. Le prix comprend l'hébergement pour la durée du voyage en cabine extérieure standard à deux lits ; la pension complète valable pour le voyage La Ligne du Cap Nord (Oslo- Tromsø ou Tromsø-Oslo) , le forfait boissons (sélection de boissons alcoolisées et non alcoolisées), les vols internationaux en classe économique au départ de Paris.
3. Les services sont tels qu'indiqués dans l'itinéraire Oslo-Tromsø <https://www.hurtigruten.com/fr-fr/voyages/ligne-du-cap-nord-voyage-court-oslo-tromso> ou Tromsø-Oslo : <https://www.hurtigruten.com/fr-fr/voyages/ligne-du-cap-nord-voyage-court-tromso-oslo>
4. La réservation des cabines sera soumise à disponibilité et certaines dates pourront être fermées en fonction des disponibilités.
5. La participation au concours se fera à l'adresse <https://www.hurtigruten.com/fr-fr/campagnes/gagner-un-voyage> , des publicités Facebook. Une seule participation valable par personne au concours. L'inscription à la newsletter est une condition obligatoire pour participer au concours. Vous pouvez vous désabonner à tout moment. Pour savoir comment sont traitées vos données personnelles, consultez notre politique de confidentialité [ici](#).
6. Le prix sera tiré au sort dans les bureaux de Hurtigruten Group à Londres, le lundi 10 novembre à 12h00 GMT. Le gagnant sera informé par e-mail dans les 72 heures suivant le tirage au sort.
7. Si le prix n'est pas réclamé, un nouveau tirage au sort aura lieu le mardi 9 décembre 2025 et le gagnant sera informé dans les 72 heures suivant le tirage au sort.
8. Aucun paiement ne sera effectué pour les frais liés à la réclamation du prix.
9. Toutes les heures dans ce document font référence à l'heure locale à Londres (heure d'été du Royaume-Uni, BST).
10. Aucun dédommagement ne sera versé si le gagnant n'est pas en mesure d'utiliser le prix tel qu'indiqué.
11. Le prix doit être pris tel qu'il est proposé ; est soumis aux disponibilités et n'est ni remboursable, ni transférable, ni échangeable contre des espèces ou tout autre bien ou service. Le prix ne peut être revendu. Le prix ne peut être transféré à une autre personne, sauf accord de Hurtigruten Group. L'acceptation du prix est soumise à l'acceptation par le gagnant de ses conditions générales.
12. Le prix ne comprend pas les achats réalisés à bord du navire, les repas en dehors du navire, les excursions optionnelles, l'assurance de voyage, les pourboires, les dépenses personnelles, le coût de transport depuis le logement du gagnant vers, et depuis l'aéroport ou le port de départ, les visas, les passeports et les vaccins.

13. Si un prix (ou une partie d'un prix) n'est pas disponible, Hurtigruten Group se réserve le droit de remplacer le prix (ou une partie de ce prix) par un prix d'une valeur équivalente.
14. Le voyage peut être complété par des prestations supplémentaires, aux frais du gagnant.
15. Si tout acte, omission, événement ou circonstance échappant au contrôle de Hurtigruten Group, empêche Hurtigruten Group de respecter les présentes conditions générales, Hurtigruten Group ne sera pas tenu responsable pour tout manquement ou retard dans l'exécution de ses obligations. Hurtigruten Group se réserve le droit (sous réserve de toute loi applicable) d'annuler, de mettre fin, de modifier ou de suspendre ce concours.
16. Hurtigruten Group, ses sociétés apparentées et leurs directeurs, employés, prestataires et agents (Responsables de la Promotion) respectifs ne seront pas responsables des pertes, dégâts, dépenses, frais, coûts ou blessures corporelles se produisant au cours de ce concours, la promotion de ce concours ou l'utilisation de tout prix, y compris mais sans s'y limiter tout non-respect de ces conditions générales, contrat ou délit (y compris par négligence) et tout autre recours de droit commun, équitable ou légal (Dégâts) quels qu'ils soient, y compris, mais sans s'y limiter, les dégâts directs, indirects et qui en découlent, y compris les dégâts qui ne peuvent raisonnablement pas être considérés comme provoqués naturellement et par le cours normal des choses, même si ces Dégâts sont causés par les Responsables de la Promotion :
 - a) pour les blessures corporelles ou les décès subis en lien avec l'approvisionnement des biens ou des services fournis par Hurtigruten Group dans le cadre de ses activités normales. Pour éviter toute forme de doute : les biens ou les services de tiers, qui, en dehors du cadre de ce concours font partie du déroulement normal de l'activité d'un tiers non lié aux Responsables de la Promotion, ne sont pas fournis par Hurtigruten Group dans le cadre de ses activités normales ; et les Conditions de transport et les conditions générales de réservation de Hurtigruten Group (et toutes exclusions contenues dans lesdites conditions) s'appliquent en dépit de toute déclaration contraire aux présentes conditions générales ; ou
 - b) dans la limite où la loi ne permet pas de limiter ou d'exclure la responsabilité tel que cela est envisagé par cette clause (le cas échéant, cette responsabilité est limitée aux limites maximales prévues par la loi).
17. Hurtigruten Group décline toute responsabilité relative aux implications fiscales qui pourraient découler de l'acceptation d'un prix. Un conseiller fiscal indépendant devra être sollicité.
18. Les conditions générales de vente de Hurtigruten Group peuvent être consultées [ici](#).